

## CERTIFICATION DE REUSSITE DES EXAMENS

### Formation de Spécialiste communal-e en protection incendie pour le canton de Fribourg

Selon le règlement d'examen de Spécialiste communal-e en protection incendie, a réussi les examens écrits et oraux qui ont eu lieu au sein de notre Etablissement au mois de avril 2022 :

#### Monsieur Michaël Dévaud

Cette certification permet d'exercer la fonction de Spécialiste communal-e en protection incendie pour les communes du canton de Fribourg.

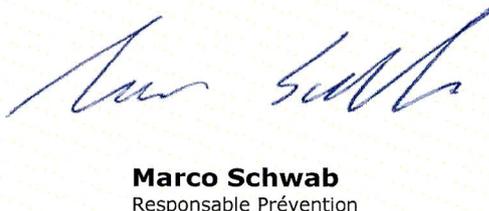
Selon la législation cantonale applicable, ce certificat vous donne la possibilité d'obtenir l'accréditation pour exercer cette activité auprès de commune-s du canton de Fribourg. La ou les communes concernées doivent en faire la demande au préalable auprès de notre Etablissement.

Fribourg, le 20 avril 2022

#### Département Prévention & Intervention



**Didier Carrard**  
Sous-Directeur  
Chef du Département Prévention et Intervention



**Marco Schwab**  
Responsable Prévention